

Table ronde

27 et 28 juin 2017

La transgression en temps de guerre

de l'Antiquité à nos jours



Entrée libre

Organisée par

Nathalie BARRANDON et Isabelle PIMOUGUET-PEDARROS

Université de Nantes

Campus Tertre - bâtiment Censive- -salle de conférences

www.crhia.fr et  @CRHIA_NantesLR



UNIVERSITÉ DE NANTES

CRHIA
centre de recherches
en histoire internationale
et atlantique

PROGRAMME

Mardi 27 juin 2017

13h45-14h00 : Accueil

14h00-14h15 : Présentation de la thématique
(Isabelle Pimouguet-Pédarros, université de Nantes)

14h15-15h00 : L'ordre moral des guerres ou comment fabriquer de l'intolérable
(Michel Hastings, IEP Lille)

15h15-15h30 : Pause

15h30-16h15 : Normes, guerres et transgressions dans le monde grec
(Isabelle Pimouguet-Pédarros, université de Nantes)

16h30-17h15 : Guerre, droit et transgression aux deux derniers siècles de la République romaine
(Nathalie Barrandon, université de Nantes)

17h30-18h30 : Discussion générale sur la thématique

Mercredi 28 juin 2017

09h00-09h45 : Le génocide des Tutsi rwandais (avril-juillet 1994) : un au-delà de la violence ?
(Stéphane Audoin-Rouzeau, EHESP)

10h00-10h45 : Transgressions en temps de guerre entre Byzance et ses voisins - IXe-XIIIe s.
(Nicolas Drocourt, université de Nantes)

11h00-11h45 : Transgressions et sanctions divines en temps de guerre en Grèce ancienne
(Jérôme Wilgaux, université de Nantes)

11h45-13h30 : Déjeuner

13h30-14h15 : Stasiologie : une pensée de la guerre hors limites
(Ninon Grangè, université de Paris 8)

14h30-15h15 : Transgression et habilitation dans la guerre irrégulière. Le cas des membres des mouvements de résistance à l'occupation et des mouvements de libération nationale des combattants illégaux devenus, conditionnellement, des combattants légaux
(David Cumin, université de Lyon 3)

15h30 : Conclusions, débat et perspectives de recherche

www.crhia.fr et  [@CRHIA_NantesLR](https://twitter.com/CRHIA_NantesLR)

Accès à la table ronde :

Tramway : ligne 2 - arrêt 'Facultés'

Emprunter l'allée centrale en direction du campus Tertre,
le bâtiment Censive se situe sur votre droite avant d'arriver au pôle étudiant.

La salle de conférences se trouve au rez-de-jardin.